

Le concours-foire aux veaux de Solomiac 55 veaux pour la 55^{ème} édition

Le dernier mardi de février, la halle de SOLOMIAC s'anime pour accueillir les éleveurs et leurs produits, à l'occasion du traditionnel concours-foire aux veaux.

Organisé par la municipalité avec l'appui de la Maison de l'Élevage, SOLOMIAC constitue l'unique manifestation de ce genre dans le Gers.

Cette 55^{ème} édition s'est déroulée comme à l'accoutumée, dans une tradition de rencontre et de convivialité, avec une innovation, la présence d'une nouvelle catégorie : «les veaux rosés».

Grâce aux apports des éleveurs de l'ADEL 32, qui ont présenté une quinzaine de veaux rosés de la marque «Lou Bététh», 55 veaux ont été rassemblés sous la halle, effectif jamais égalé depuis 15 ans.

Les opérateurs commerciaux présents ont joué le jeu, les négociants s'adjugeant les brouards avec une majorité de

mâles de 250 à 350 kg, pour un prix de 900 à 1 100 € ; la société ARCADIE faisant l'acquisition des veaux rosés pour ensuite les répartir sur les boucheries des Grandes et Moyennes Surfaces de la région qui jouent la carte locale de la qualité.

Les responsables du rayon boucherie de ces Grandes et Moyennes Surfaces, invités à cette manifestation, ont pu apprécier l'organisation de cette journée.

Les visiteurs étaient toujours aussi nombreux pour se renseigner sur les cours. Ils ont pu, par la même occasion, goûter à l'excellente escalope grillée qui leur était gracieusement proposée.

En marge de la foire, le concours a engendré une sympathique émulation, ponctuée en fin de matinée, par la remise des récompenses, en présence de plu-

sieurs personnalités politiques et professionnelles du département.

Toutes nos félicitations aux éleveurs qui ont mis tout leur savoir-faire pour présenter un lot d'ensemble de qualité, contribué à animer ce concours-foire et encouragé la municipalité de Solomiac à perpétuer ce rendez-vous en 2011.

LE PALMARÈS

■ VEAUX ROSÉS

- 1 – M. Francis GIAVARINI à Saint Sauvy
- 2 – M. Olivier TREBOSC à Marsan
- 3 – EARL LETERTRE à Marsan

■ VEAUX BOUCHERS

- 1 – M. Louis ESTANG à Aubiet
- 2 – M. Régis FAURE à Juilles
- 3 – M. Alexis GIAVARINI

à Sainte-Marie

■ VEAUX D'ELEVAGE DE PLUS DE 280 kg

- 1 – M. Maurice CARSALADE à Noilhan
- 2 – M. Georges DAUBAN à Lagardère
- 3 – M. SCATTOLON à Samatan

■ VEAUX D'ELEVAGE DE MOINS DE 280 KG

- 1 – M. MAURENS à Castéra-Verduzan
- 2 – M. Christophe RAZET à Roques
- 3 – M. Patrice FILHOL à Aubiet

■ VELLES D'ELEVAGE

- 1 – M. DAROLLES à Samatan
- 2 – M. Maurice CARSALADE à Samatan
- 3 – GAEC FORTIN à Tournan

■ PRIX DE CHAMPIONNAT

- M. Louis ESTANG à Aubiet.

Volonté Paysanne du Gers n° 1176 - 12 mars 2010